



Refus de transcription de mariage mixte

Par **dunella**, le **15/07/2009** à **20:24**

Bonjour, rnje me suis marié en février 2009 en algérie et j'ai reçu un elette de nantes car mon dossier et partie chez le procureur pour le code 146 du code civil et aticle 171-7 rnj'aimerais savoir si j peux voir un avocat pour m'aider le plus vite ^possible car loin de lui c'est insupportable rnmerci de me répondre a bientôt